

47

108  
P414  
n° 45

Reprinted from

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

★ **SYNTHESE** ★

★ An International Journal for the Logical and the Psychological ★  
★ Study of the Foundations of Science ★

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

*7<sup>e</sup> conf. d'été intern. de linguistique  
psychol. 1957.*

108  
P414  
n° 45

BRUXELLES-UNIVERSITÉ

F. G. KROONDER – PUBLISHER – BUSSUM – NETHERLANDS

117972





CH. PERELMAN

Bruxelles

## RESUME DES INTERVENTIONS

*Intervention du 14 août:*

Les quelques remarques que j'aimerais présenter à propos des communications de MM. Mannoury, De Witte et Döhmman tendent surtout à compléter les intéressants aperçus qu'ils nous ont fait connaître concernant les signes, l'interprétation et le langage en général.

M. Döhmman nous a présenté une classification de différentes espèces de signes, en se plaçant surtout à un point de vue génétique. Je voudrais présenter une classification complémentaire qui tiendrait compte, avant tout, du rôle des signes dans l'argumentation. Si, en reprenant la conception de M. Döhmman, nous pouvons entendre par signe, dans le sens large, tout ce qui possède un caractère „allégorique”, toute apparence qui renvoie à autre chose, il me semble essentiel de distinguer, au point de vue argumentatif, le *signe*, dans un sens étroit, de l'*indice* et du *symbole*. Pour parler de *signe*, dans le sens étroit, il faut qu'il y ait, dans le chef de celui qui l'utilise, un désir de faire connaître une signification, une volonté de communiquer, sans laquelle il n'y a pas de langage. Les problèmes que posent l'utilisation et la compréhension d'un langage concernent des signes, qui peuvent être plus ou moins ambigus, que l'on peut mal comprendre, qui peuvent prêter à malentendu. Nous parlerons d'*indice* chaque fois que, à cause de l'existence d'un lien nécessaire ou même habituel entre deux réalités ou deux idées, l'une d'entre elles nous permet de conclure à l'existence de l'autre. La fumée est l'indice, non le signe, du feu; mais si l'on a convenu d'allumer le feu pour faire savoir que le chemin est libre, la fumée que l'on perçoit est signe que l'on peut passer sans danger. A propos d'indice, nous ne parlerions pas de malentendu, quand il s'agit d'une interprétation que nous n'acceptons pas, mais d'erreur. Remarquons pourtant que l'on parle d'interprétation à la fois quand il s'agit d'interpréter des signes et des indices. Ceci est particulièrement visible



dans l'argumentation juridique où le même texte de loi peut être interprété comme signe décrivant la matière que l'on veut régler et indice de la volonté du législateur.

Nous parlerons de *symbole*, quand nous croyons à une espèce de participation entre le symbole et ce qu'il symbolise, dont il résulte que le symbole représente de quelque manière ce qu'il nous fait connaître. Si le drapeau est symbole de la patrie, cracher sur le drapeau, c'est offenser la patrie, et embrasser le drapeau, c'est lui manifester son amour. Quand on pense au symbole, on lui accorde toujours quelque valeur affective, résidu de la relation magique que l'on trouve encore dans l'usage de symboles. La pensée rationnelle s'efforce de transformer les symboles en signes ou indices, mais il est bien douteux qu'elle puisse toujours éliminer les éléments symboliques de notre vie mentale.

L'essentiel de la communication du R.P. De Witte concernait les problèmes d'interprétation. Remarquons tout de suite que l'interprétation qu'il nous propose de textes littéraires en tant que signes pourrait être complétée par celle de textes en tant qu'indices, ce qui nous renverrait à la psychologie et à la sociologie de la connaissance. Il me semble qu'il serait intéressant, que le maître insiste sur la possibilité d'interprétations multiples, pour qu'il ne donne pas l'impression que ces textes ne présentent aucune ambiguïté. En fait, ces problèmes d'interprétation se posent surtout en matière juridique et théologique, et le programme du P. De Witte nous rappelle étrangement d'une part la formation de jeunes talmudistes et, d'autre part, la formation rhétorique de jeunes gens de l'antiquité classique. Notons, à ce propos, que la rhétorique conçue comme technique de la persuasion par le langage, a toujours eu à s'occuper de problèmes d'expression (Cf. Paulhan et Richards) et de problèmes d'interprétation, que le P. De Witte nous propose.

M. Mannoury, dans sa très intéressante communication, se plaint non seulement de la déficience, mais aussi de la trop grande richesse du langage, déficience en ce qui concerne des expressions claires et concises, abondance d'expressions vagues et ambiguës, trop facilement utilisées à des fins malhonnêtes. Il va de soi que chacun d'entre nous doit s'efforcer d'adapter son langage à ses besoins, mais je me demande comment on pourrait légiférer dans ce domaine. Les besoins de communication ne peuvent pas toujours se contenter de moyens d'expression clairs et précis, même s'il s'agit d'un but extrêmement honorable. C'est ainsi que la maison où nous nous réunissons a comme devise „sois un homme", alors que ces paroles ne s'adressent pourtant qu'aux hommes, et que l'on ne précise, d'autre



part, pas ce qu'ils doivent être; de même, quand M. Mannoury nous conseille d'établir un équilibre entre les pôles extrêmes de la vie, il ne nous fournit pas la balance permettant de contrôler cet équilibre. Des mots comme „homme" ou „équilibre", très précis dans un certain contexte, ne le sont plus dans un autre, et je me demande comment on pourrait se passer d'expressions imprécises, si l'on désire pourvoir sa pensée de moyens d'expression efficaces.

*Intervention du 15 août:*

A propos de la communication de M. Leyton, je voudrais faire remarquer que c'est une illusion, qui prolonge les utopies rationalistes du 18ème siècle, que l'idée que l'on pourrait éviter les conflits et les guerres par une clarification de notre langage qui permettrait d'éviter les malentendus („pseudo-agreements"). Notons, pour commencer, que quand deux personnes s'entendent sur une formule elles ne savent jamais si elles seront d'accord sur toutes les interprétations que l'on pourrait être amené à en donner dans les circonstances les plus diverses, très souvent imprévisibles. Est-ce une raison pour dire que leur accord n'est qu'apparent? Il y a, évidemment, des cas où, au moment même d'adopter une formule par exemple la Charte des droits de l'homme — les signataires étaient conscients du fait qu'ils en donnaient des interprétations différentes. Mais ici, l'ambiguïté et la confusion servaient plutôt la paix que la guerre: ne pouvant s'entendre sur le fond, on a préféré s'entendre sur des formules pour manifester son désir de paix, au moins provisoire. Et cette entente purement formelle constitue néanmoins un progrès, puisqu'il suffirait d'abandonner à une instance déterminée, tribunal ou commission d'arbitrage, le pouvoir d'interpréter les textes, pour que l'on soit sur le chemin d'un ordre juridique international. C'est ainsi que le vague ou l'équivoque des textes soumis à l'interprétation d'un juge permet de réduire, en deux temps, un différend qui, sans ce subterfuge, s'avèrerait irréductible. Si l'expression linguistique ne coïncide pas toujours avec le contenu de la pensée, il en résulte souvent un mal, mais il n'est pas exclu que le vague soit un bien. C'est ainsi qu'aucun système juridique ne peut se passer de formules vagues telles que „ordre public", „équité", etc. et dont le juge peut tirer parti dans les circonstances les plus imprévisibles.

M. Leyton voudrait que tout travail sociologique commence par des définitions précises, qui permettraient de nous faire connaître l'usage des notions dans les circonstances particulières les plus diverses.

Je suis tout à fait d'accord avec lui que nous devons, spécialement dans les sciences sociales, éviter l'équivoque dans la mesure du possible, mais je me demande dans quelle mesure des définitions peuvent suffire à la tâche. Par ailleurs, toute définition préalable d'une notion empruntée à la terminologie politique peut paraître quelque peu arbitraire dans la mesure où, pour être clair et précis, l'on choisit les éléments de sa définition dans le magma confus constitué par l'ensemble de ses usages. Ce choix ne peut se justifier que par l'ensemble du système dans lequel la notion est utilisée; c'est la raison pour laquelle, je pense, une pareille définition serait mieux venue comme conclusion d'une analyse que comme son point de départ.

Toutes ces remarques supposent que l'on a renoncé à l'idée du „vrai” sens de la notion. Sans cela, on se posera des problèmes insolubles comme celui suggéré par la communication de M. Sicard qui affirme que la féodalité, dans les pays slaves, est trop différente de ce qu'elle est en Europe occidentale pour qu'on puisse la subsumer sous une même catégorie. A partir de quel moment peut-on appliquer un même concept à des réalités différentes? Ce problème semble insoluble, à moins d'intégrer les notions dans un système de pensée qui permet de justifier les assimilations et les différenciations. D'autre part, il me semble qu'il serait imprudent d'identifier des formes linguistiques différentes avec des acceptions diverses d'une même notion, telle que „la fraternité”. Il n'y a, en effet, rien d'anormal dans l'hypothèse qu'une même expression linguistique a des sens différents qui peuvent, au moins partiellement, coïncider avec ceux de l'expression correspondante d'un dialecte voisin.

Le très curieux exposé de M. Leenhardt nous incite à croire qu'il a tort d'espérer que d'autres disciplines pourraient fournir à l'ethnologie les catégories de pensée dont elle a besoin pour décrire les phénomènes qu'elle étudie. Les notions ne prennent un sens que dans et par le contexte où elles sont utilisées, et il n'y a rien d'étonnant à ce que M. Leenhardt déplore les malentendus créés par l'utilisation de mots, tels que „dot”, „monnaie” pour décrire des institutions primitives. Mais pourquoi croit-il que d'autres catégories, empruntées au vocabulaire et à la pensée des sociétés civilisées, pourraient se révéler plus satisfaisantes? La remarque inverse pourrait être de mise quand M. Leenhardt espère éclairer notre propre pensée à l'aide d'expressions empruntées au langage des primitifs.

Le sens étymologique ne coïncide pas avec le „vrai” sens. Et si l'usage que font les primitifs de mots, tels que „parole” permet



d'éclairer certaines expressions bibliques, c'est que celles-ci reflètent une mentalité plus proche de celle des primitifs que de notre propre langage.

*Intervention du 16 août:*

Il est essentiel, dans des recherches sur l'emploi du terme *neutralité*, de distinguer l'usage plus ou moins libre de ce terme, de son utilisation quand il est lié par des textes juridiques. Dans ce dernier cas, en effet, comme ce fut le cas pour la Belgique, dotée depuis 1839 d'un Statut de neutralité, ou pour les États-Unis, dont la législation prévoyait la neutralité entre 1939 et 1941, le grand problème est de savoir comment choisir entre différentes conceptions possibles de la neutralité. Or ce choix peut être essentiel. Les États-Unis étaient neutres quand ils ne fournissaient des armes à aucun des belligérants. Ils étaient également neutres en décidant d'appliquer la règle „cash and carry”. Mais la première forme de neutralité avait favorisé l'Allemagne, la deuxième la Grande-Bretagne. Dans de pareilles circonstances, le débat n'est pas „pour” ou „contre” la neutralité, mais pour telle ou telle forme de neutralité.

Les diverses modalités de la neutralité sont beaucoup moins remarquées quand l'usage de la notion est libre, et qu'il semble qu'il n'y ait que deux possibilités: rester neutre ou prendre parti. Or, même alors, les façons d'être neutre, et les raisons pour lesquelles on le reste sont très diverses. Ne pas vouloir juger, juger que les deux partis se valent, juger supérieure l'une des deux causes, sans vouloir se lier avec celle que l'on considère meilleure, autant de formes diverses de neutralité que l'on n'hésite pas à confondre dans les débats politiques.

EDITORIAL OFFICE: 29 Cornelis Krusemanstraat, Amsterdam-Z. Communications for the Editors, Manuscripts and Books for Review should be addressed to the Secretary of the General Editorial Committee, 40 Courbetstraat, Amsterdam-Zuid, Netherlands, Postbox No. 7017.

\* \* \*

GENERAL EDITORIAL COMMITTEE: P. H. Esser, Haarlem (Netherlands), Philipp Frank, Harvard University, Cambridge Mass., J. C. L. Godefroy, Amsterdam, H. J. Groenewold, University of Groningen, S. J. Hofstra, University of Amsterdam, B. H. Kazemier, University of Rotterdam, W. M. Kruseman, Deventer (Netherlands), Arne Naess, University of Oslo, Jean Piaget, Universities of Geneva and Paris, Chr. P. Raven, University of Utrecht, D. Vuysje, Secretary, Amsterdam, J. H. Woodger, University of London.

\* \* \*

COMMUNICATIONS OF THE INSTITUTE FOR THE UNITY OF SCIENCE, BOSTON, MASSACHUSETTS: President: *Philipp Frank*, Harvard University, Cambridge, Mass., Vice-Presidents: *Charles W Morris*, University of Chicago; *Ernest Nagel*, Columbia University.

\* \* \*

AIMS: *Synthese* aims at establishing and promoting scientific contacts between divergent domains of culture. It deals, from the several points of view of its international contributors, with the fundamental principles and concepts of the various sciences and with a clarification of "meaning". Its pages have always been non-secretarian and non-partisan, and writers of different shades of thought and belief have been equally welcome as contributors of articles and book reviews. It addresses itself to those who are interested in the pressing problems of present-day thought and who desire to keep abreast of the most recent and advanced views on culture and on science.

\* \* \*

SUBSCRIPTIONS: The annual subscription (6 issues or corresponding double issues) is 20 Dutch guilders or 6 dollars. Orders for service of less than a full year will be charged at the singlecopy rate. Reserve-stock permitting, the publisher will replace free of charge numbers lost in transit.



